



Startseite > Kirche > Bekanntmachungen > L'apôtre-patriarche Leber a quitté le Groupe de Coordination



## L'apôtre-patriarche Leber a quitté le Groupe de Coordination

Stammapostel Schneider verabschiedet seinen  
Vorgänger aus der KG, ...

Zurich. Le Groupe de Coordination (GC) n'accompagne pas seulement, en le dirigeant, le travail des différents groupes de travail et commissions de l'Église néo-apostolique, mais veille aussi à ce que des résultats de travail probants et pertinents puissent être soumis à l'apôtre-patriarche. Après expertise, ces résultats sont soumis à l'assemblée des apôtres de district (AAD). Six mois après avoir été admis à la retraite, l'apôtre-patriarche émérite Wilhelm Leber a quitté ses fonctions au sein du Groupe de Coordination.

Sont actuellement membres du GC l'apôtre-patriarche en exercice, Jean-Luc Schneider, et les apôtres de district Armin Brinkmann (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), Michael Ehrich (Allemagne méridionale), Leonard Kolb (États-Unis) et Bernd Koberstein (Hesse/Rhénanie-Palatinat/Sarre) ainsi que Daniel Brenner (ENAI) en qualité de chef de projet. L'apôtre-patriarche Schneider a rendu hommage à son prédécesseur pour le travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années au sein du groupe. Il l'a remercié très cordialement pour son engagement dans cet organe essentiel de la Direction de l'Église, soulignant le fait qu'au début de l'année 2011, Wilhelm Leber avait succédé à l'apôtre de district Klingler, en qualité de Président du GC, contribuant ainsi à une efficacité plus grande des procédures. Le primat de l'Église a présenté ses meilleurs vœux à l'ancien apôtre-patriarche et lui a remis un petit souvenir lui rappelant ses nombreuses années d'engagement.

**Le groupe de coordination**

Par mission de l'apôtre-patriarche, beaucoup de commissions et de groupes de travail suprarégionaux, voire internationaux sont en fonction au sein de l'Église néo-apostolique. La diversité des activités impose la nécessité d'une orientation uniforme. Il s'agit, et de diriger et de coordonner les groupes, et de vérifier les résultats de leurs travaux. Telle est la tâche du groupe de coordination qui se réunit régulièrement en sessions de plusieurs jours. Les résultats de ces sessions font l'objet de procès-verbaux. Les thèmes urgents sont traités lors de conférences téléphoniques ou en procédure de circulation, et également retenus sur procès-verbal. Dans le but d'augmenter l'efficacité générale, le GC procède, dans le cadre de sa supervision des groupes et commissions, à une répartition des tâches ; assumant la fonction de référents, les membres du GC sont en charge de groupes précis. Ceux-ci disposent ainsi d'un interlocuteur attitré.

**4 décembre 2013**

